

Déjections animales

Trop d'excréments de nos amis à 4 pattes en tous genres ne sont pas ramassés lors des promenades sur le courlis, autour du lac et dans nos rues.

Il en est de même pour les propriétaires d'équidés qui empruntent ces chemins.

La loi impose de ramasser les déjections de nos animaux. **C'est une règle élémentaire de savoir-vivre. Pour le bien-être de tous nous comptons sur le civisme des propriétaires d'animaux.**



Cette infraction relève, en effet, de l'article R631-2 du code pénal et de l'article R632-1, modifié par décret n° 2007-1388 du 26 septembre 2007 - art 4 (JORF du 28 sept 2007).

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention pouvant aller de 38€ à 150€.

POLICE
NATIONALE

Dans le cadre du renforcement de la campagne d'information et de sensibilisation du public sur les cambriolages, les habitants sont invités à aviser par téléphone la police nationale de tous évènements, véhicules, individus suspects en **composant le 17 et sans délai.**

Sur sollicitation de M. le Préfet, la municipalité met en place le dispositif « voisins solidaires ».

Vous serez invités prochainement à une réunion publique.



LA POSTE

Bureau de Poste

La poste a fermé ses portes du 13 août au 1er septembre en raison des prévisions d'activités pendant la période estivale, conformément au contrat de présence postale 2017/2019.

La municipalité est attachée au service public rendu par la poste et défend sa présence sur notre commune.

La baisse de fréquentation du bureau de poste de Vaivre de 45% en 7 ans nous font craindre une prochaine restriction des horaires d'ouverture.

Agenda

Septembre

- Dimanche 9 :** Vide grenier, parking de l'école, toute la journée
« Courir pour des prunes », espace de loisirs du lac, de 9h à 13h
- Samedi 15 :** « Village défense et protection », esplanade du lac, de 12h à 16h30
(présentation des métiers de la défense)
- Samedi 22 et Dimanche 23 :** Baby-bourse, salle polyvalente

Octobre

- Samedi 13 et dimanche 14 :** Exposition de miniatures agricoles, salle polyvalente, toute la journée
- Samedi 20 :** Loto FC du Lac, salle polyvalente
- Dimanche 28 :** Exposition de champignons, salle polyvalente, toute la journée

MAIRIE DE VAIVRE ET MONTOILLE

Bulletin Municipal



Septembre 2018

Le mot de Madame le Maire

Mesdames, Messieurs,

L'été 2018 s'achève et avec lui les vacances pour la majorité d'entre nous.

Nous retiendrons un été exceptionnellement chaud avec, à Vaivre comme ailleurs, des températures jamais atteintes.

Les élus et les services de la municipalité ont maintenu le contact avec les plus fragiles des personnes âgées afin de s'assurer que tout allait bien et prodiguer quelques conseils.

Cela a été rendu possible grâce à un fichier qui a été constitué au cours du 1^{er} semestre.

Ce nouveau service est apprécié par les bénéficiaires, il sera activé chaque fois que nécessaire.

Pour l'arrosage des fleurs de la commune et pendant tout l'été, nous avons utilisé l'eau de pluie récupérée dans des réserves installées sur les bâtiments communaux. Ainsi, nos fleurs sont restées belles (pour la plupart) tout en respectant les arrêtés préfectoraux de restriction d'eau, ce que la commune doit faire au nom de l'exemplarité et du civisme. L'eau est un bien précieux, qu'il ne faut pas gaspiller.

Le 3 septembre, l'école du Lac rouvrira ses portes pour accueillir les élèves pour lesquels les locaux ont fait l'objet d'un entretien annuel complet.

De plus, des investissements ont été réalisés pour optimiser l'accueil des enfants :

- renouvellement complet du mobilier dans une classe ;
- installation d'un VPI (vidéo projecteur interactif) ; ainsi, toutes les classes de l'école élémentaire sont équipées de cet outil apprécié des enseignants.
- acquisition d'un ordinateur portable supplémentaire pour la classe mobile.

A la rentrée, nous accueillons les élèves de la commune de Mont le Vernois, pour lesquels la municipalité nous en a fait la demande.

Nous en avons la capacité au niveau de nos locaux et ces élèves supplémentaires ont évité la potentielle fermeture d'une classe.

A toutes et à tous, je souhaite une excellente rentrée.

Bien à vous.

Nadine MUNIER
Maire de Vaivre et Montoille

Plus d'infos sur : <http://www.vaivre-et-montoille70.fr>

Ce bulletin est conçu, réalisé à la mairie de Vaivre et Montoille, distribué par les élus.

Cartes avantage jeunes

Les cartes seront offertes par la municipalité aux jeunes âgés de 10 à 25 ans (nés entre le 1er janvier 1993 et le 31 décembre 2008) et habitant la commune.

Les cartes seront à retirer à l'espace des Fauvettes le :

samedi 22 septembre 2018 de 9h à 12h

(n'oubliez pas une photo d'identité récente, une pièce d'identité et un justificatif de domicile)

Elles seront également disponibles à partir du 26 septembre en mairie (horaires d'ouverture).



Séance dédicace de Lena

Notre jeune écrivaine sera présente à la bibliothèque municipale le :

mercredi 26 septembre 2018 de 15h à 18h

pour dédicacer son premier roman et présenter en avant première le second.

Vous pourrez aussi découvrir le nouvel aménagement proposant plus de clarté et d'espace pour choisir vos livres et CD.

A cette occasion, la municipalité offrira des boissons et friandises.



Hommage à Pierre LORTET

Maire de Vaivre et Montoille de 1995 à 2017

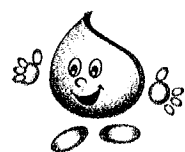
Les habitants de Vaivre et Montoille sont invités à une cérémonie à la mémoire de leur ancien maire,

le 06 octobre 2018 à 11h à l'Espace des Fauvettes

Une plaque commémorative sera dévoilée par M. le Président de la Communauté d'Agglomération de Vesoul et par Mme le Maire de Vaivre et Montoille.

Ensuite, après avoir écouté l'hommage rendu à Pierre LORTET, les personnes présentes partageront le verre de l'amitié.

Compteurs d'eau



Les employés municipaux passeront effectuer le relevé de vos compteurs d'eau à partir du

15 octobre

Merci de laisser libre l'accès de votre
compteur à nos agents.



Un trail et une marche familiale seront organisés le

9 décembre au matin

Plus de renseignements vous seront communiqués ultérieurement.



Bourses d'étude et de transport



Le département a mis en place une bourse d'étude et de transport pour les collégiens et les lycéens (dossier en ligne à partir du 1^{er} octobre).

Une Allocation Familiale Départementale Etudiant pour les post bac complète le dispositif d'aide (dossier en ligne à partir du 3 septembre).

Ces aides varient de 60 à 850 € par an sous conditions de ressources.



Logement, permis, transport, licence sportive, stage en entreprise : avec le Pack Jeunes du Département de la Haute-Saône profitez de cinq nouvelles mesures qui viennent compléter la politique jeunesse du Département.

Renseignements et dossiers en ligne sur : www.haute-saone.fr rubrique « e-service »

Accueil des nouveaux habitants

Chaque année en novembre, la municipalité organise, en mairie, une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, suivi d'un vin d'honneur.

Les personnes qui se sont installées dans notre commune depuis **septembre 2017** sont invitées à se faire connaître en mairie pour recevoir, le moment venu, l'invitation qui leur permettra d'y participer.



Tél : 03.84.96.95.95 mail : mairie.vaivre@wanadoo.fr

Recensement de la population

du jeudi 17 janvier 2019 au samedi 16 février 2019

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans, le dernier s'est déroulé en 2014.



C'est un acte civique utile à tous. Il est essentiel et obligatoire que chacun y participe.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées